

<b>Fournisseur</b>		<b>Renseignements sur le travailleur</b>		
Nom et prénom de l'audioprothésiste		N° de permis		Nom de famille (selon l'acte de naissance)
				Prénom
				Sexe F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Téléphone		Télécopieur		
<b>N° du fournisseur</b>		N° de dossier du travailleur		
Individuel		De groupe		
<b>Médecin prescripteur</b>				
N° de permis		Date de l'ordonnance		
		A A A A M M J J		
<b>Biens et services</b>				
N° de facture du fournisseur				
<b>Date du service</b>				
A A A A M M J J				

AO

PROTHÈSES AUDITIVES – BIENS ET SERVICES							
Quantité	Code du bien ou du service	Code de nature (verso)	Droite (D)	Gauche (G)	Description (marque, modèle et justification si requise)	Code de taxe* (verso)	Montant réclamé (avant taxes)
<b>Sous-total</b>							
<b>N° TPS</b>						<b>Total TPS*</b>	
<b>N° TVQ</b>						<b>Total TVQ*</b>	
<b>*Si applicable</b>						<b>Total</b>	

**Renseignements complémentaires**

**Paiement à effectuer (voir au verso)**

Audioprothésiste     Travailleur

<b>Signature du fournisseur</b>	<b>Signature du travailleur</b>
Je reconnais avoir fourni les biens ou services inscrits ci-dessus.	Je reconnais avoir reçu les biens ou services inscrits ci-dessus.
X	X
A A A A M M J J	A A A A M M J J

**Tableau 1**  
**Codes applicables pour les biens et services fournis au travailleur**  
**et devenus nécessaires à la suite d'une lésion professionnelle**

Code de nature	Nature	Description
1	<b>Acquisition</b> (achat initial)	Achat initial d'une prothèse auditive dont l'usage est devenu nécessaire à la suite d'une lésion professionnelle. Le travailleur ne possédait pas de prothèse auditive avant la lésion professionnelle.
2	<b>Remplacement</b> <b>ou</b> <b>renouvellement</b>	Achat subséquent d'une prothèse auditive acquise à la suite d'une lésion professionnelle pour cause d'usure normale ou de défaillance.
4	<b>Réparation</b>	Remise en état d'utilisation d'une prothèse auditive acquise à la suite d'une lésion professionnelle.
<b>Ne rien inscrire</b>	<b>Services professionnels</b>	Tous les services professionnels autres que les services de réparation.

**Facturation et paiement**

Pour toutes les situations se rapportant au tableau 1 :

- aucune somme ne peut être réclamée au travailleur par l'audioprothésiste (Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, article 194); et
- le compte doit être transmis à la CNESST par l'audioprothésiste.

**Tableau 2**  
**Code applicable pour une prothèse auditive endommagée lors d'un accident du travail**

Code de nature	Nature	Description
3	<b>Réparation</b> <b>ou</b> <b>remplacement</b>	Réparation ou remplacement d'une prothèse auditive qui a été endommagée par le fait du travail. Le travailleur possédait la prothèse auditive avant l'événement accidentel.

**Codes de taxe**  
**Inscrire le code correspondant à la taxe applicable si le bien ou le service est taxable**

Code	Taxe(s) applicable(s)	Modalités
F	TPS	Ce code doit être utilisé uniquement lorsque seule la TPS s'applique.
P	TVQ	Ce code doit être utilisé uniquement lorsque seule la TVQ s'applique.
FP	TPS + TVQ	Ce code doit être utilisé lorsque la TPS et la TVQ s'appliquent.